

SEANCE PLENIERE DU CESECC

MARDI 28 JANVIER 2025

MOTION 2025-01¹

DEPOSEE par Denis LUCIANI, représentant des parents d'élèves des écoles publiques et privées

OBJET : Libération de Boualem Sansal

ETAIENT PRESENTS :

ACKER-CESARI Véronique, ANDREANI Christian, ANGELETTI André, BARBE Michèle, BATTESTINI Antoine, BENETTI Frédéric, BOUDA Gérôme, BRASSET Pasquale, BRIGNOLE Jean, CANARELLI Jean, CASABIANCA François, CESARI Alexandra, CHOURY Hyacinthe, CLEMENCEAU-FIESCHI Patrick, CLEMENTI Jean-Pierre, DE PERETTI Nicolas, D'ORAZIO Xavier, DUBREUIL-VECCHI Hélène, FEDI Marie-Jeanne, FILIPPI Bernard, GIACOMONI Léon, GIANNI Jean-Jacques, GIUDICELLI Jean-Pierre, LIBERATORE-RUGGERI Cécile, LUCIANI Denis, LUCIANI Jean-Pierre, MARCELLINI-NICOLAI Marie-Désirée, MIAS Patrick, NICOLI Marie-Jeanne, NINU Marc, NOBILI Laura, NOVELLA Christian, OLLANDINI Jean-Thomas, PANTALONI-BARANOVSKY Julie, PAT O'BINE, RIUTORT Jean-Jacques, RUBINI Pierre-Jean, SALDUCCI Valérie, SALVATORI Marie-Josée, SUSINI Jean-Dominique, VENTURINI Stefanu.

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

BARTOLI Anthony à CLEMENCEAU-FIESCHI Patrick, CASABIANCA Charles à FEDI Marie-Jeanne, CIANFARANI Françoise à ANGELETTI André, DAL COLLETTO Jean à SALVATORI Marie-Josée, FILIPPI Hélène à CESARI

¹ Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Votants : 49

NPAV : 0

ABSTENTION : 1 (BOUDA Gérôme)

CONTRE : 0

POUR : 48

Alexandra, OGLIASTRO Fabrice à CASABIANCA François, TROJANI Paul à NICOLI Marie-Jeanne, VITALI Pierre à BATTESTINI Antoine.

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LA CORSE

DEMANDE la libération sans délai de Boualem Sansal, écrivain Franco-Algérien, incarcéré de manière arbitraire par le gouvernement d'Alger. La liberté d'expression est un des piliers essentiels de la démocratie, que l'on en d'accord ou en désaccord avec les opinions défendues. Etant âgé et malade sa détention est non seulement scandaleuse elle est dangereuse pour sa santé. Boualem Sansal s'est rendu à plusieurs reprises en Corse pour participer à des manifestations culturelles et littéraires. Nous lui apportons tout notre soutien.

SOUHAITE que l'Assemblée de Corse délibère dans le même sens.